

Département de
Lot-et-Garonne

République Française
COMMUNE DE MONTAURIOL

Nombre de membres

Séance du MERCREDI 18 MAI 2022

en exercice : 10

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit mai, 18h, l'assemblée régulièrement convoquée le 13 mai 2022, s'est réunie sous la présidence de Serge LESCOMBE.

Présents : 08

Votants : 08

Sont présents : Serge LESCOMBE, Stéphane MARTIN, Danièle LEMARCHAND, Paulette DEJEAN, Nicola FABBRI, Roger ROUILLIER, Yohann CASSINI.

Représentés : Jacqueline DHELIAS

Excusés : Fabrice BOULARD, Annabelle BALSERA

Absents :

Secrétaire de séance : Roger ROUILLIER.

Ordre du jour :

- Délibération de la signalisation routière
- Projets photovoltaïques
- Vitraux de l'Eglise
- Divers

1- DELIBERATION 8/2022 : SIGNALISATION ROUTIERE INDISPENSABLE POUR LA SECURITE EN AGGLOMERATION DANS LE BOURG DE MONTAURIOL

Mise en place d'un stop route de SERIGNAC et route de DOUZAINS à l'entrée de MONTAURIOL, et réalisation de zébras devant le cimetière.

Carrefour de Roche, pose d'un cédez-le-passage.

Carrefour à l'entrée du village en venant de LOUGRATTE avec pose d'un cédez-le-passage.

Montant du devis proposé par SAS SIGNALISATION ROUTIERE RESPONSABLE AGENAISE : 2 458,40€.

Possibilité subvention de 40% = ~822,80€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres présents décide de retenir la proposition de la signalisation routière, et autorise le Maire à faire la demande de subvention et accepter le devis.

2- DELIBERATION 9/2022 : REPARATION VITRAUX EGLISE ST JEAN

3 devis sont présentés :

- | | |
|------------------------------|-------------------|
| - Atelier Adélie Payen | = 22 291,20 € TTC |
| - L'âme et les ailes | = 30 000 € TTC |
| - Atelier Jean-Claude Crépin | = 29 404 TTC |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents décide de retenir le devis de l'atelier Adélie Payen d'un montant de 22 291,20 € TTC.

3- DELIBERATION 10/2022 : PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Conformément à l'envoi de M. le Préfet du Lot-et-Garonne à toutes les communes, d'un cadre d'actions pour le développement du photovoltaïque dans le département ; afin de répondre à l'ambition de la PPE, le projet de Montauriol présenté par WPD depuis 2018, tenant compte de l'environnement et des paysages « voir le volet paysage en accord avec ses principes » ; conscient du développement de l'agriculture via l'agrivoltaïsme tout en n'étant pas démesuré en surface « de 22ha sur les 998ha que comporte la commune », les conditions étant en adéquation avec les directives de M. le Préfet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres, décide de se prononcer favorablement à ce projet de pose de panneaux photovoltaïques.

4- DELIBERATION 11/2022 : ATTRIBUTION DE NOM DE LA PLACE DU VILLAGE « JOSEPHINE BAKER »

La place du village à ce jour, n'a pas de nom. En mémoire du COMITE DEPARTEMENTAL de LIBERATION trait d'union de la Résistance (CNR) créé le 29/04/1944 à MONFORT sur la commune de MONTAURIOL, chez M. Charles GIROU, Maire de MONTAURIOL à l'époque des faits où, le Préfet et les trois Sous-Préfets du Lot-et-Garonne ont été nommés durant cette période. Il est tout à fait justifié de saluer l'immense courage de ces résistants (hommes et femmes), qui ont combattu contre le nazisme, pour la libération de la France, pour ces valeurs de Liberté, d'Egalité et de Fraternité. Actuellement dans cet esprit, nous avons dans le bourg, la rue Charles GIROU, la route de la Résistance. Dernièrement, Mme Joséphine BAKER a été reconnue comme une Gloire de France et accueillie au Panthéon. Il serait de circonstance, pour la Place du Village, aujourd'hui sans nom, de saluer Mme Joséphine BAKER, une femme de couleur, émigrée, si profondément Française, résistante au risque de sa vie dans la France Combattante, activement Antiraciste, luttant pour l'Egalité des Droits, passionnée de Fraternité active avec sa « Tribu Arc-en-Ciel ». Pour sa mémoire, la mémoire des femmes résistantes, pour ne pas répéter les erreurs du Passé, le Maire propose « **Joséphine Baker** » pour la place du village.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents décide d'approuver la proposition de nommer la place du village « Joséphine Baker ».

5- DELIBERATION 12/2022 ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 8/2022 : SIGNALISATION ROUTIERE INDISPENSABLE POUR LA SECURITE EN AGGLOMERATION DANS LE BOURG DE MONTAURIOL

Mise en place d'un stop route de SERIGNAC et route de DOUZAINS à l'entrée de MONTAURIOL, et réalisation de zébras devant le cimetière.

Carrefour de Roche, pose d'un cédez-le-passage.

Carrefour à l'entrée du village en venant de LOUGRATTE avec pose d'un cédez-le-passage.

Montant du devis proposé par SAS SIGNLISATION ROUTIERE RESPONSABLE AGENAISE : 3172,80€.

Possibilité subvention de 40% = ~1057,60€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres présents décide de retenir la proposition de la signalisation routière, et autorise le Maire à faire la demande de subvention et accepter le devis.

6- DIVERS

- Proposition d'Olivier BARROIS, de faire une exposition gratuite sur Jean MOULIN, le 17, et le 18 septembre à la salle des fêtes, dans le cadre des journées du patrimoine.
- Livraison du mobile-home des chasseurs le 2 juin 2022. Prévoir assurance auprès de l'association des chasseurs.
- Revente de l'ancien portail de la Résidence de loisirs pour 100,00€.

Séance levée à : 20h40

Délibérée les jours, mois et an que dessus.

| | | | |
|---------------------------|--------------------|--------------------------|----------------|
| <i>Serge LESCOMBE</i> | Présent | <i>Annabelle BALSERA</i> | Excusée |
| <i>Stéphane MARTIN</i> | Présent | <i>Nicolas FABBRI</i> | Présent |
| <i>Danièle LEMARCHAND</i> | Présente | <i>Roger ROUILLIER</i> | Présent |
| <i>Jacqueline DHELIAS</i> | Représentée | <i>Yohann CASSINI</i> | Présent |
| <i>Paulette DEJEAN</i> | Présente | <i>Fabrice BOULARD</i> | Excusé |



[Handwritten signature]

